Bernadette Voisin-Escoffier

Michel Voisin

COURADOU DE VALLABRIX

NOVEMBRE 2011

Sommaire :

I – Les Rois Mages

II – L'école de Vallabrix ou la valse-hésitation pour l'école des filles - Suite de l'histoire de l'école de Vallabrix

III – La saga des Bargeton ou le Renouveau de Vallabrix

IV – Le téléphone – la frilosité de nos aînés

Annexes

Page de couverture : un mas oublié – Vallabrix –archives personnelles
Page 2 : sur le chemin des Capitelles, un modeste lieu de recueillement – archives personnelles

(Les Rois-Mages -Mosaïque Basilique St Apollinaire Ravenne An 600)

I – Les Rois Mages :

On trouve mention du voyage des Rois-mages à Bethléem dans l'Evangile de Saint Mathieu : « Voici que des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem disant : où est le roi des Juifs qui vient de naître car nous avons vu son astre à l'Orient et nous sommes venus pour l'adorer ».

Roi, mage, deux ou trois, les récits divergent. L'évangile de St Luc ne semble mentionner que les bergers en adoration devant l'enfant et pas de mages. Les clercs médiévaux, et avec eux les conteurs populaires ont écrit différentes versions de l'histoire des rois mages. Le plus célèbre Jean de Hildesheim au 14ème siècle nous raconte ce que fut le voyage des Trois Rois. Voici résumée sa version pleine de symboles :

Melchior en arrivant à Jérusalem se perd dans les ruelles, un épais brouillard obscurcit le ciel et il ne voit plus l'étoile qui l'a guidé jusqu'alors. Il attend une éclaircie du ciel, qui arrive en même temps que les caravanes de Balthazar et de Gaspard. Ils sont accompagnés par une longue suite de dromadaires, de domestiques et de gens qui ont entendu parler de l'étoile et du roi qui vient de naître (y-a-t-il parmi ces personnes nos provençaux de la Pastorale ?!!). Couleurs, parfums, exotisme, le balancé des animaux, le pas des hommes et des femmes, tout est annonce de renouveau, d'espoir. Même la poussière soulevée est lumière dorée.

Hérode par sa police a appris la présence des souverains étrangers. Il les fait venir dans son palais. Il leur fait promettre de revenir pour discuter astrologie avec lui, mais en fait c'est pour découvrir où se trouve le nouveau-né. Ses propres astrologues lui ont dit que cet enfant était un danger pour lui et il se promet de le faire disparaître. Dans l'Evangile de Saint Mathieu l'attitude d'Hérode est un peu différente. Il dit aux mages : «quand vous l'aurez trouvé (l'enfant), avisez moi afin que j'aille aussi lui rendre hommage ».

L'étoile brillant à nouveau, les mages se remettent en route et parviennent jusqu'à une grotte où l'enfant est né. L'étable est transformée dans cette version en grotte et la crèche-sanctuaire est enfouie profondément dans la terre protectrice et maternelle, comme une deuxième naissance de l'univers.

Melchior offre à l'enfant l'or comme à un roi, Balthazar la myrrhe comme à un homme, Gaspard l'encens comme à un Dieu. L'encens sert à parler à Dieu, la myrrhe lave les souillures des hommes, et l'or est ce qui est le plus précieux et digne d'un roi.

L'étoile selon Jean Chrysostome s'arrêta sur le faîte de l'endroit où l'enfant était né, puis pointa sa tête d'un rayon de lumière et enfin disparut à jamais. Selon Grégoire de Tours dans son livre sur les miracles, l'étoile tomba dans un puits à Bethléem, appelé depuis le puits de l'Etoile ou puits de Mages.

Avertis par un songe commun d'un danger s'ils repassaient par Jérusalem, les Rois Mages prennent des chemins de traverse pour regagner leurs royaumes. De rage, Hérode envoya ses soldats sur tout son territoire pour tuer tous les enfants mâles de moins de deux ans.

A l'aller, les trois rois ont marché douze jours. Sur le chemin du retour au bout de deux ans, ils ne parviennent pas à se séparer et se retrouvent tous les trois au Mont-Victorial ou Montagne de Vaux. Ils décident qu'ils se feront enterrer au pied de cette montagne dans un tombeau commun. Leur mort leur fut annoncée par une étoile aussi brillante que celle qui les mena en Judée.

Marco Polo, le grand voyageur, affirme en 1268 que les trois rois reposent toujours dans leur sanctuaire dans la ville de Saba au pied de la montagne de Vaux. Pour d'autres, les corps des Rois Mages auraient été remis à la mère de l'Empereur Constantin, Hélène et reposeraient maintenant à Cologne depuis le 12ème siècle.

(Chasse des Rois-Mages Cathédrale de Cologne)

Les trois rois auraient donné leurs royaumes à des princes de leur famille qui depuis portent le nom de Vaux ou de Baux par déformation. Cette famille construisit un château en 1200 à Saint-Jean d'Acre où elle rassembla tous les manuscrits concernant les rois mages. Elle va suivre le sort des Templiers et se retrouver en Provence. La famille des Baux de Provence revendique cette filiation, descendant directement de Balthazar. En fait, vers l'an 1000, des seigneurs locaux s'emparent du rocher des Baux et choisissent pour emblème l'étoile du Berger, à seize rais, l'étoile de la crèche. Légende répondant à une nécessité en cette période de croisade ou réalité d'une filiation ? Toujours est-il qu'une « santo estello » est gravée sur les armoiries de cette famille. Nos traditionnelles Pastorales de Noël seraient originaires du village des Baux et auraient essaimé au fil du temps dans toute la Provence et le Languedoc, en passant par la Camargue. Près de chez nous, à voir la Pastorale des Ravis de la Carcarie qui nous régalent toutes les années pour les fêtes de Noël..

(Atlas Catalan 14ème siècle -Lexilogos Mots et Merveilles d'ici et d'ailleurs)

Ces rois ne furent pas admis tout de suite dans la symbolique chrétienne. C'est seulement au 6ème siècle qu'on connaît leurs noms grâce en particulier à l'Evangile Arménien de l'Enfance. Dans l'imaginaire populaire ils seront d'abord mages, astrologues venant de Perse, puis rois-mages, dont les royaumes s'étendaient pour Melchior en Nubie et Arabie, pour Balthazar, les terres antiques de Saba, et la Perse pour Gaspard.

Charlatans, sorciers pour certains, sacrilèges pour des penseurs comme Origène. Même bien plus tard à la fin du Moyen Age, un théologiste Jean Deslions les maudit car leur fête donnait lieu à des débauches. Pourtant dès le 14ème siècle, la légende des trois rois apportait un merveilleux qui nourrissait le sentiment religieux. La symbolique en était forte : un enfant, l'innocence, le renouveau, pointé du «doigt » par le rayon de lumière d'une étoile, à qui l'on offre des présents toute à la fois comme à un roi, un homme, et un dieu. Une espérance ! Il est pour les alchimistes de l'époque « régulus », l'or philosophique…Et après les horreurs de la Guerre de Cent Ans, les épidémies, les routiers, les gens avaient bien besoin de merveilleux, de croire, de rêver, d'espérer.

Ces rois venaient du Levant, de l'est, le lieu d'où surgit la lumière, l'énergie du soleil, le feu qui repousse l'obscurité froide et mortelle (on n'a pas encore inventé l'électricité et l'éclairage à la bougie ou à la lampe à huile n'est pas fait pour rassurer pendant les longs soirs d'hiver).

Ils vont adorer l'enfant après les animaux et les bergers, qui représentent l'humilité. Les rois-mages eux symbolisent la connaissance, la science face à l'innocence, face à la

primitivité. Par ailleurs ils témoignent en tant que non-juifs au nom de l'humanité entière en un message universel.

Au Moyen Age les trois rois vont représenter aussi les trois âges de la vie et les trois races humaines : Melchior est un homme blanc à barbe et cheveux blancs, Balthazar noir à barbe noire et dans la force de l'âge, Gaspard, asiatique, adolescent imberbe, couleurs que l'on retrouve sur certains santons anciens.

Ils représentent aussi les trois pouvoirs, les trois aspects de Jésus : royal avec l'or, sacerdotal avec l'encens, et spirituel avec la myrrhe. Il aurait fallu un quatrième mage pour représenter l'Amérique et ses indiens. Mais Christophe Colomb ne l'avait pas encore découverte.

Une autre légende est associée à celle des mages. Adam chassé du Paradis avait emporté des trésors, l'or, la myrrhe et l'encens et les aurait cachés dans la caverne de « la vie du silence » creusée au pied du Mont-Victorial.

Zarathoustra ($8^{ème}/7^{ème}$ siècle avant J.C) en Perse aurait aussi annoncé la venue du sauveur : «à la fin des temps, au moment de la dissolution qui les termine, un enfant sera conçu et formé dans le sein d'une vierge, sans qu'un homme l'ait approchée. On verra une étoile brillante au milieu du ciel sa lumière l'emportera sur celle du soleil. Quand se lèvera l'astre que des courriers soient envoyés par tous, chargés de présents pour l'adorer…. ».

En Finlande, une légende dit que le quatrième roi mage était finlandais. Il habitait tout en haut de la terre, trop au nord et il n'aurait jamais pu atteindre Bethléem. Il s'habillait de rouge et avait une barbe blanche. Cela rappelle-t-il quelqu'un ?

Epiphanie, fête des rois-mages ou fête de la lumière célébrée primitivement à Noël, fête de la présentation au temple du Christ le premier dimanche de janvier, traditions diverses selon les régions….mais surtout moment de convivialité où l'on partage la galette plate et ronde, symbole de l'univers, contenant une fève qui désignera le roi du jour. Les hommes se partagent cette galette au moins depuis l'an 1300, la fève étant à l'origine souvent une vraie fève.

Traditionnellement ce roi désigné par le sort bénéficiera de trois privilèges : santé, fortune, sagesse pour toute l'année.
Bonne Epiphanie et Bon Appétit !

Sources : Claude Mettra - Les Rois Mages 1983 - R Trexler Le voyage des mages à travers l'histoire A Colin 2009 - Temps liturgiques Catholiques.org Qui étaient les rois mages -

II - L'Ecole de Vallabrix ou la valse-hésitation pour l'école des filles - suite du Couradou de septembre 2011

Dans le Couradou de septembre, nous en étions restés à la fin de l'Empire de Napoléon III et la guerre de 1870. Vallabrix a deux enseignants, un pour les garçons et une pour les filles, les époux Monnet. En 1869 ils ont à leur charge de travail 31 garçons dont 6 gratis et 22 filles dont 4 gratis. Ils n'ont pas le même salaire, 700 frs pour monsieur, et 500 frs pour madame, différence qui est la norme dans toutes les professions à l'époque.

La IIIème République est en place depuis le 4 septembre 1870. La Commune a échoué, emportant nos espoirs d'un monde meilleur et dans nos campagnes l'ordre moral appuyé par l'armée, l'Eglise et les notables va s'installer jusqu'en 1875-79 environ.

Le 27 janvier 1871 le maire de Vallabrix est toujours Gabriel Guiraud, mais le premier adjoint Frédéric Desplans, galochier, est révoqué et remplacé par Noël Gay. Pourquoi ? Période politiquement difficile, pas assez obéissant ? Avec lui sont révoqués de la commission municipale (conseil municipal), Félix Roussel, Desplans époux Prozen, Joseph Prozen, mobilisé. Sont nommés à leur place : Augustin Gouffet, Noé Ance, Augustin Maistre, Vincent Soulier. La décision est du sous-administrateur de l'arrondissement d'Uzès, Monsieur Rose. C'est lui qui avait nommé quelques mois auparavant les révoqués. Est-ce une suite du manque d'enthousiasme lors du vote d'octobre 1870 pour la garde nationale (voir Couradou de Septembre 2011) ?.

D'après : " Le maître enseignant les écoliers ".
Gravure sur bois par le maître des " illustrations de Celtis ".

Dès le mois de mai, nouvelles élections et le maire est Joseph Frédéric Desplans époux Prozen, et l'adjoint Mathieu Maistre. Certains révoqués et nommés se retrouvent pour gérer la commune, alliance qui montre une certaine maturité face au pouvoir politique « d'en haut ».

En février 1871, l'instituteur est augmenté : 800 frs, le salaire de la maîtresse reste inchangé. On n'a plus que 27 garçons dont 6 gratis, et 21 filles dont 5 gratis. Pour les enfants de moins de 7 ans, les parents paient 1 frs par mois ou un abonnement de 8 frs l'an ; la rétribution parentale des plus de 7 ans est de 2 frs le mois ou 12 frs l'an. Les enfants qui reçoivent l'enseignement gratis coûtent chacun 10 frs l'an à la commune. L'instituteur touche 60 frs l'an pour ses cours aux adultes.

On peut penser que les enfants fréquentaient l'école surtout l'hiver, et pour contrer cela, le système d'abonnement essayait de fidéliser les élèves sur toute l'année scolaire. Il est vraisemblable que les enfants, dont les parents avaient un peu plus de moyens financiers et qui avaient compris l'importance de l'enseignement, étaient avantagés. Les paysans

avaient besoin de leurs enfants aux champs ou des quelques sous gagnés par eux dans la filature du coin. Dans le début de la deuxième moitié du 19ème siècle, on relève à Uzès par exemple dans les filatures Abouzit, Vincent et Perdrix, 15 hommes, 31 femmes et 20 enfants, dans la réglisserie Foussat, 12 hommes, 60 femmes et 40 enfants. Et cela malgré la réglementation sur le travail des enfants, malgré les rapports demandés sur le travail des enfants dans nos manufactures. (arch communales d'Uzès 2F 6). Une fabrique de lacets emploie 2 hommes et 20 filles. La plupart des filles souvent très jeunes sont embauchées en attendant le mariage, parfois dès 8 ans puis par la suite dès 12 ans…

Ce n'est pas exceptionnel dans notre pays. Dans 63 départements recensés entre 1840 et 1845, on compte 131 000 enfants employés dans les entreprises de plus de 10 ouvriers. Dans les Vosges, on trouve même des enfants de 4 ans et demi travaillant dans les ateliers textiles. Les enfants peuvent accomplir des tâches difficiles pour l'adulte : rattacher les fils cassés en raison de la finesse de leurs doigts, se glisser sous les métiers. Et leurs salaires sont très bas ce qui n'est pas à négliger. L'espérance de vie d'un enfant d'imprimeurs d'indiennes de Nîmes est de 9 ans 8 mois environ à cette époque. Il va de soi que l'école n'est pas un souci principal pour ces enfants. Mais des personnes vont essayer de faire évoluer cet état d'esprit, des élus, des écrivains, des gens de toutes confessions, et de tous les milieux sociaux.

Il fallait encourager la fréquentation de l'école. Déjà en 1852, lorsqu'il fallait décider des dates de vacances scolaires, le 26 mai, le maire de notre commune pensait ne donner aucune période de congés : « les parents ont retiré les plus grands de l'école et il ne reste qu'un très petit nombre d'élèves qui ne peuvent être d'aucune utilité à leurs parents…si l'instituteur donne vacance pour quinze jours, les parents les retiendront un mois et peut-être deux vu la négligence des parents, et l'instituteur sera obligé de rester oisif pendant ce temps-là ». L'école de fin mai au mois d'octobre ressemblait plus à une garderie pour les enfants trop petits pour aider aux champs.

Mais premier retournement de situation, en juin 1871, le conseil municipal décide de supprimer l'école de filles : elle est obligatoire dans les communes de plus de 500 habitants et nous ne sommes que 447. Une classe mixte est installée et un seul salaire est à débourser. Il faut faire des économies et l'enseignement pour les filles n'est pas essentiel. Cette décision est prise en attendant la création d'une éventuelle école libre pour s'occuper des filles. « Une institutrice religieuse coûterait moins qu'une institutrice laïque et les petites filles seraient mieux dirigées dans un pays où elles sont toutes catholiques ». La suppression est votée à l'unanimité. On verra plus loin que le coût ne sera pas moindre lorsque l'école libre sera installée plus tard. Il est évident que dans les mentalités de l'époque, les filles sont d'une espèce à part certainement pas égales des garçons, genre qui a besoin d'un traitement particulier. On oscillait continuellement entre maintien des valeurs traditionnelles transmises dans nos sociétés par les femmes, et l'évolution rapide de notre art de vivre entrainée par les techniques industrielles nouvelles. Les filles semblent malgré tout plus facilement sacrifiées que les garçons.

L'inspecteur fait remarquer « qui se chargera des travaux d'aiguilles ? » car l'éducation des filles était aussi d'ordre pratique. Un homme, un instituteur, ne peut évidement pas se charger de cet enseignement...Pour l'inspecteur cette décision est maladroite : l'école de filles est ancienne, elle a rendu des services incontestables, et il faudra payer la personne qui se chargera d'enseigner les travaux d'aiguilles. Il propose d'attendre pour prendre une décision que le poste soit vacant, décès ou départ de la titulaire. Rien n'y fait, soit économie nécessaire, soit force du parti conservateur, les conseillers de Vallabrix maintiennent leur décision de suppression. La classe sera mixte avec Un instituteur.

En février 1872, notre école ne reçoit que 20 garçons dont 5 gratis, et 20 filles dont 5 gratis. Le maître n'est plus payé que 700 frs l'an contre 800 l'année précédente, mais on a embauché une femme chargée des travaux d'aiguilles pour 60 frs/l'an. D'après le conseil municipal, « l'instituteur gagne trop ». Henriette Monnet l'ancienne institutrice écrit au préfet : « l'Ecole de fille remonte à 1857, (1837 ?) potentiellement le nombre de filles fréquentant assidument ou qui sont en âge de la fréquenter est bien supérieur à celui des garçons, c'est par caprice que le conseil supprime l'école de fille »…

En trois ans, (1869-1872) nous avons perdu 11 élèves garçons et 2 filles, conséquence de la guerre de 1870 ?

En août 1872, la montée de l'influence catholique contre le début du laïque se fait jour. Une école religieuse va se mettre en place pour les filles : un local gratuit avec promesse de donation de Mr Foussat, deux religieuses, un salaire de 500 frs payé par la commune. Sœur Thérésia (Césarine Couderc) est installée dans son école en décembre 1872. Les sœurs viennent d'Aubenas en Ardèche du couvent de St François Régis. L'instituteur de l'école publique est Pierre Bourrillon.

Une décision du conseil municipal du 12 février 1874 nous apprend que la commune a des truffières communales qui sont affermées, louées à des particuliers. Le bail est arrivé à échéance. On fait flèche de tout bois.

Les salaires des enseignants sont souvent payés en retard, les caisses de la commune sont vides. Mais on voit qu'en 1875, les enfants de moins de 5 ans sont scolarisés ; leurs parents paient 0,5 frs par mois ou un abonnement de 5 frs l'an. Les enfants de 5 à 7 ans coûtent 1,5 frs par mois ou 8 frs l'an à leurs parents, ceux de plus de 7 ans, 2frs par mois ou 12 frs l'an.

Par le système d'abonnement on va surtout encourager les enfants de 5 à 7 ans à fréquenter régulièrement l'école. On espère qu'une fois l'habitude prise, les enfants continueront leur scolarité une fois plus grands. L'abonnement assure aussi un salaire continuel pour l'enseignant, la rétribution des parents s'ajoutant au salaire communal pour obtenir la somme totale prévue au budget du village.

Pour les enfants de moins de 5 ans, ici on ne parle pas de salle d'asile ou d'école maternelle comme c'est le cas dans d'autres villes ou villages (Uzès par exemple). On peut donc penser que cette classe tranche d'âge était intégrée aux autres niveaux.

En juillet 1875, des inondations ont fait beaucoup de victimes et de dégâts : 50 frs sont prévus par la commune pour les secourir.

En février 1877 nous recevons au total dans nos deux classes-écoles (laïque et libre) 15 adultes, 25 garçons et 20 filles. Les enseignants sont augmentés : 1100 frs pour l'instituteur et 550 pour la sœur. 100 frs de plus pour chacun l'année suivante. Pour les cours aux adultes, l'instituteur reçoit 100 frs.

Les parents contribuent toujours financièrement mais en 1879 la catégorie des moins de 5 ans a disparu. Solidarité familiale pour s'occuper des tous petits ? La prise en charge de ces enfants était surtout nécessaire dans les villages où des familles d'ouvriers travaillaient hors de chez eux. Les « gratis », les indigents coûtent chacun 11 frs l'an à la commune.

Une bibliothèque est installée en août 1879 : 80 frs pour la commune. C'est un « besoin, une utilité pour la jeunesse et pour tous les habitants de Vallabrix de posséder une Bibliothèque, dont les ouvrages seront recrutés parmi les meilleurs auteurs anciens et modernes ». « En particulier utilité pour les élèves de l'école d'adultes ». Le maire est alors Joseph Desplans, les adjoints, Roussel, Gouffet, Ance, Gay, Bonnaud, François, Brun, autre Desplans..Un nouvel instituteur pour les garçons arrive en octobre, Yves Castanier, un nom bien de chez nous. Il remplace Pierre Bourillon installé à Vallabrix depuis 7 ans. L'année suivante, c'est une nouvelle institutrice pour l'école libre de filles Lucie Victorine Lavic, sœur Anna.

Un recensement de la population est effectué en janvier 1882 : les frais sont à la charge de la commune : 30 f pour payer l'employé et les frais d'impression. En 1901 il nous en coûtera 90 frs.

L'école de la République se met vraiment en place à partir de 1881. On est persuadé que l'instruction publique amènera progrès moral, humanisme, qu'elle aura vocation civilisatrice. Une société nouvelle devait naître. Paul Bert nous dit qu'il s'agit d'unir et réunir tous les enfants sur les bancs de l'école et d'élaguer tous les sujets de division. Dans notre région si souvent dévastée par les conflits religieux, ce discours est très attendu.

L'instruction devient obligatoire et gratuite en 12 février-28 mars1882 (loi du 16 juin 1881 pour la gratuité). Le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Instruction Publique règlent les problèmes par circulaires fin 1881-début 82. Plus de rétributions demandées aux parents, les écoles sont fondées et entretenues par les communes, les départements ou l'état Les enseignants peuvent être religieux. On avance à petits pas vers une laïcisation générale. Les écoles libres ne sont pas interdites, elles seront créées et entretenues par des particuliers ou des associations.

L'instituteur de l'école de la République à Vallabrix recevra 1200 frs plus 60 frs pour ses cours aux adultes, plus 15 frs pour l'éclairage, l'institutrice de l'école libre 1800f, sommes à prendre sur les impôts. Le 12 février 1882, première manifestation de grogne des parents : l'école étant maintenant gratuite pour les parents, ils demandent le remboursement des sommes avancées le premier trimestre.

On ne sait pas pourquoi l'institutrice de l'école libre est payée par la commune et beaucoup plus que son homologue de l'école laïque. Erreur de transcription sur la décision municipale ? Nombre de filles plus important que celui des garçons ? Mise en place laborieuse des circulaires ministérielles ? Est-ce que notre école de filles est considérée comme une école publique créée par la commune ? Dans ce cas l'institutrice religieuse serait effectivement payée par le village. Plus tard dans le budget prévisionnel de 1888, la situation a changé : nos élus prévoient 1200 frs pour l'instituteur et 600 frs pour la religieuse, soit 1800 frs au total dont une subvention de 1699 frs de l'état. En 1889 son salaire ne sera plus pris en charge par la commune.

Les bases sont posées : école obligatoire de 6 ans à 13 ans révolus pour les garçons Et les filles, le certificat d'études primaires institué, programme scolaire avec exercices militaires pour les garçons et travaux d'aiguilles pour les filles….L'enseignement religieux devient facultatif dans les écoles privées. Un jour par semaine est vacant en dehors du dimanche. Pour les écoles publiques, l'instruction religieuse doit se faire ce jour-là et en dehors du bâtiment de l'école publique. La liberté de conscience s'installe

timidement dans les écoles mais aussi dans la société civile. A la même époque nous retrouverons la même évolution dans la législation des inhumations.

La loi de mars 1882 renforce celle de 1867. Toutes les communes doivent se doter d'une commission municipale scolaire qui veillera et encouragera la fréquentation scolaire. Le maire en est le président, un délégué du canton et des membres désignés par le conseil municipal l'assistent. La commission est nommée pour toute la mandature de la municipalité. L'inspecteur d'académie en est membre de droit. A Vallabrix nous avons droit au plus à trois membres désignés, ce sera seulement deux : Louis Desplans et Félix Roussel à cette date.

Une caisse des écoles sera un des outils de la commission dans chaque commune. Elle doit accorder des secours aux enfants indigents ou aux peu aisés, livres, fournitures scolaires, vêtements, chaussures, ou aliments chauds en hiver. Elle peut donner des récompenses pour le travail accompli, livres « utiles », livret de caisse d'épargne... Ses ressources viennent de dons en argent ou en nature (livres, vêtements…), legs, fête de bienfaisance, subvention du département… Les membres fondateurs doivent verser 30 frs, les souscripteurs au moins 3 frs. Cette caisse des écoles est administrée par la commission municipale scolaire plus deux membres élus pour cinq ans par l'assemblée générale des caisses des écoles. Solidarité, aide et non charité aux plus démunis, égalité de traitement, unification par l'apprentissage du français au détriment des patois ou langues régionales, utopie réaliste et appliquée ? Une nouvelle France était en marche.

A partir de là, dans notre commune, une autre école devient nécessaire : pourquoi pas à l'entrée du village avec une salle de Mairie. Nous n'avons pas d'école communale réservée aux filles. Le local actuel (maison ronde vers l'église) « est peu pratique ni disposé convenablement pour sa destination ». Donc il faut un local spécifique pour les filles (elles se contenteront de la maison ronde, qui n'est pourtant pas pratique, un tantinet sexistes nos élus !!), et les garçons auront une autre école, neuve, fonctionnelle à l'entrée du village. On y ajoutera une salle de mairie. Il est noté dans la décision municipale qu'il y a urgence pour les filles, donc on peut penser que des parents souhaitent un enseignement laïc pour leurs filles.

Sitôt dit sitôt fait, le 9 juillet 1882, le maire présente un devis de l'architecte Poinset, d'un montant de 19950 frs pour l'école et 1850 frs pour la mairie. Le terrain, 6ares 64 n°703 section B du cadastre est proposé par Amable Brun pour 1600 frs. Félix Roussel, Vallabrixois, prêtera au taux légal sur 7 ans (notaire Maître Vire de St Quentin la Poterie). Pour payer on racle les fonds de tiroirs. Une coupe de bois est à prévoir. 10000 frs de secours du ministre, l'emprunt Roussel pour 1850 frs, la caisse des Ecoles 7600 frs, il manque encore 2100 frs qu'on empruntera encore à la caisse des écoles au taux légal de 5%. « On peut faire le sacrifice » disent nos élus.

La commune dispose pour 1883 d'un revenu annuel de 6000 frs tout compris. On apprend à cette occasion que la vente de bois rapporte 2000 frs, la ferme (location) du four 200 frs, la taxe sur les moutons et les chiens 300 frs. Il est intéressant de voir que dans tous les documents, (préfectoral, de l'académie, municipal) on ne parle que de la construction d'une école de « garçons » et d'une salle de mairie. Pour tous, le sort des filles ne fait aucun doute.

L'adjudication des travaux est pour Jacques Pialat. En cours de route on ajoutera un logement pour l'instituteur, donc des fondations plus importantes seront nécessaires pour un bâtiment Mairie qui sera plus élevé. L'enquête « commodo incommodo » annoncée par affiches et « au son du tambour » donne un avis favorable. Pour l'inspecteur d'académie, le projet est approuvé : 28 garçons enregistrés, pas d'école libre de garçons sur la commune, ni de salle d'asile (maternelle) qui pourraient faire concurrence, donc les enfants fréquenteront le bâtiment nouveau de 5 ans à 13 ans. L'emplacement est central, facile d'accès, salubre et hors d'humidité. Il est à plus de 400 m du cimetière et loin de tout établissement bruyant, dangereux, malsain. L'air et la lumière pénétreront de tous les côtés. Donc grande satisfaction pour l'Inspection académique. Nous voyons toujours ce souci de l'hygiène et de la salubrité, cher à cette fin du 19ème siècle.

En septembre 1884 une curiosité dans une décision municipale attire l'attention : l'instituteur reçoit 100 frs pour ses cours aux adultes *mais il devra payer les frais d'éclairage et de chauffage du local.*

Pourtant nos conseillers semblent tenir à cet enseignement pour adultes : ils réaffirment leur gratuité, ces cours sont « *destinés aux jeunes gens qui ayant terminé leurs études scolaires désireraient compléter leur instruction* ». Les cours ont lieu du 10 novembre au 10 février. Le ministre concerné par l'éducation est devenu le ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts. L'enseignement pour les adultes est encouragé depuis 1863 avec le ministre Victor Duruy. Les matières enseignées vont du calcul pratique, un peu d'orthographe et de narration, de l'histoire de France, et un peu de sciences physiques et naturelles. « ***Ne faut-il pas peser et mesurer dans un ménage* ? ».**

En 1885 Calixe Bonnaud et Félix Roussel font partie de la commission scolaire.

La construction de l'école-mairie va assez vite. Le 18 mai 1886 les travaux sont réceptionnés « *exécutés dans les règles de l'art par le maçon Jacques Pialat* ». Le maire était Joseph Frédéric Desplans, les conseillers Félix Roussel, Calixte Bonnaud, Cyprien Desplans, Joachim François, Basile Gay, Louis Ance et Adrien Gouffet. Sur le plan une seule classe est prévue, pour 36 élèves.

(Ci-desous Ecole-Mairie fin 19ème – Mairie actuelle – archives perso) (L'abri bus est de la fin du 20ème-)

Les plans en annexes nous révèlent un bout du cadastre napoléonien actuellement disparu nous montrant le centre du village autour de 1850, (la maison ronde est indiquée) mais cadastre non remis à jour, l'église étant encore toute petite (agrandissement en 1856).

Dans le descriptif du bâtiment de la future école, un vestiaire, avec porte-manteaux et étagère (pour déposer son repas ?), un préau couvert et un découvert (cour), une fontaine lavabo, des « privés » (wc fermés) et urinoirs dans la cour.

Le logement de l'instituteur au dessus de la mairie est composé d'une cuisine en bas et en haut de 3 chambres, d'un privé, d'une citerne avec pompe aspirante et d'un jardin. Un local « dépôt » est ajouté sous le préau couvert. Des appareils de gymnastiques sont installés dans le préau couvert : trapèze, anneaux, cordes lisses, corde à nœuds, échelle de bois. Un thermomètre à alcool, un poële calorifère « hygiénique »(?) à double enveloppe en fonte émaillée complètent l'équipement. Le tableau noir ardoise est accompagné d'un mètre plat, d'une équerre à jours, d'un compas à « blanc » (?) - . (Voir en annexe une partie des plans, l'affiche de l'adjudication et une partie du décompte de la dépense) (archives départementales du Gard- dossier 2.O.2052).

Le souci d'un certain confort, d'un modernisme est présent. La plupart des maisons du village n'avaient pas de WC à l'intérieur, l'instituteur et les conseillers auront un « privé » au rez de chaussée. La place de la gymnastique peut étonner dans une campagne où les enfants faisaient naturellement du sport en aidant les parents aux champs. Peut-être s'agit-il ici plus de l'apprentissage de l'effort gratuit, de la discipline que peut apporter la gymnastique. Rappelons-nous que nous sommes à l'époque des enseignants « Hussards de la République ».

Une des chambres de l'instituteur sera réquisitionnée plus tard pour installer le drapeau à la fenêtre.

Cette année de 1886, dans toute la région on rêve d'un nouvel eldorado : les géologues sont formels, nos terrains recèlent des phosphates. Le 18 mai de cette année-là, un Vallabrixois, Elzéard Calixte Bonnaud se propose pour entreprendre les fouilles à ses frais. Ses recherches devront au moins lui coûter 1000 frs, signe que le travail a bien été fait, et il s'engage à payer à la commune le phosphate 4 frs la tonne. Le village lui signerait un bail d'exploitation de 9 ans. On ne sait pas quel fut le résultat de ces fouilles.

Tavel, St Maximin pour les phosphates, Pougnadoresse, jusqu'à Bagnols pour la lignite, les carrières d'argiles réfractaires et sablon de Serviers, l'ère industrielle s'installait en Uzège.

En cette fin du 19ème siècle, nous trouvons moins d'enfants de moins de 15 ans travaillant dans les entreprises d'Uzès : conséquence de l'enseignement obligatoire, récession industrielle, familles qui ont envie d'un autre avenir pour leurs enfants ? Probablement tout cela à la fois.

Nouvelle loi, une de plus : Ecole laïque pour les filles oui ou non ?!! Nous ne savons plus sur quel pied danser. La loi du 30/10/1886 laisse le choix aux communes. L'école laïque pour les filles devient facultative. Si les communes optent pour le maintien ce sera à leurs frais. A Vallabrix on vote la suppression en octobre 1887. Le préfet demande de reformuler la délibération et souhaite que le conseil revienne sur sa décision. Il est bien évident que cette loi allait créer ce genre de vote communal, nos élus parisiens auraient bien dû s'en douter. C'est une économie de salaire pour la commune, on ne peut pas nous donner l'occasion de dépenser moins et nous reprocher d'en profiter. Nos conseillers municipaux maintiennent la suppression de l'école communale pour les filles. Nous aurons à nouveau une classe mixte où les enfants vont s'entasser.

Et le 1 mars 1888, sœur Odillon (mademoiselle Eugénie Valladier née le 4/12/1853) déclare l'ouverture d'une école libre privée à Vallabrix. Dans quel local ? Le 15 avril

1888, la salle de classe de la maison ronde ancienne école est mise aux enchères en fermage pour 50 frs à sœur Odillon, bail d'un an. Le haut de cette maison ainsi que l'ancienne salle de mairie restent réservés pour les besoins de la commune, les archives et les dépôts divers.

Le 17 novembre 1888, deux coupes de bois vont permettre de payer les intérêts dus à Monsieur Roussel : 84frs. Les élus prévoient pour 1889 un seul salaire 1200 frs pour l'instituteur, donc la commune ne salarie plus l'enseignante de l'école libre. L'Etat ou le département fournissent une subvention de 1095 frs pour le salaire de l'instituteur, la commune propose 100 frs pour les cours d'adultes et 15 frs pour les frais de chauffage. L'école et la mairie ont besoin de quatre stères de bois dur et quatre cents fagots, le four communal trois mille fagots ! Le 17 janvier 1890 Félix Roussel nous donne quittance pour l'emprunt. (adg notaire Vire de St Quentin).

Une circulaire préfectorale du 15/11/1888 nous demande d'organiser une campagne de vaccination contre la variole. Nous votons 25 frs pour un service gratuit à la population. Nous allons nous servir du vaccin de génisse.

Après réflexion la mixité ne plait pas trop à nos Vallabrixois et se pose toujours la question d'une école publique pour les filles. Trois ans après le vote de suppression, une première demande d'ouverture le 13 décembre 1891, renouvelée en février 1892 : pourquoi pas dans la maison ronde occupée à ce moment là par l'école libre. « Ce serait un bienfait pour la population ». On a le local et le mobilier, cette école a déjà existé. Le traitement de l'institutrice sera pris en compte par la commune. Donc nous avons un peu plus de moyens financiers. La demande d'ouverture d'une école libre pour les filles est renouvelée par sœur Odillon dans le local du Planet.

Les orages de septembre ont sérieusement endommagé les chemins et les plafonds de l'école des filles (maison ronde). Une coupe de bois de 9 hectares 84 est votée pour renflouer les caisses de la commune. 200 frs votés pour les réparations des plafonds. Une subvention de 400 frs est demandée à la préfecture pour compléter.

En 1894, la laïcisation des écoles est réaffirmée et l'Etat à partir du 1er janvier prend en charge les salaires. Il semble que l'école à cette date soit encore mixte avec un maître, donc l'école de filles, maison ronde, n'est pas opérationnelle. En effet la commune doit payer une maîtresse de couture, donc nous n'avons pas d'enseignante. Et le préfet se fait un devoir de rappeler qu'avec une institutrice, il ne serait pas nécessaire de faire les frais supplémentaires pour l'enseignement des travaux d'aiguilles. La loi de 1886 n'autorise la mixité des élèves que pour les classes enfantines. On voit ici qu'une certaine souplesse était possible dans les campagnes. Elodie Pujolas sera nommée institutrice l'année suivante en mai 1895. Nous aurons enfin une enseignante pour les filles dans l'école communale (maison ronde).

Pour son chauffage, l'instituteur a droit à trois stères de bois et 200 fagots, l'institutrice deux stères de bois et 100 fagots. *L'une est moins frileuse que l'autre* ? Le four communal reçoit toujours ses 3000 fagots.

Nous devons équiper l'école de filles (maison ronde) d'un tableau noir à chevalet et d'une méthode de lecture. Coût 60 frs en 1900. L'année suivante nous votons pour 300 frs de dépenses pour payer un reliquat de fournitures classiques pour les élèves indigents.

En 1902 Jean Joseph François et Nicolas Roche sont nommés à la commission scolaire.

Le Conseil municipal est défavorable à l'unanimité à une demande d'ouverture d'une école libre pour filles à Vallabrix : « deux écoles de filles sont de nature à perpétuer les divisions locales dans l'esprit des enfants et semer de regrettables inimitiés ». Nos élus ont le souci de la cohésion sociale du village. Cette demande date de novembre 1902.

Pourquoi toujours une demande d'école libre pour les filles et pas pour les garçons ? De telles écoles pour les garçons existaient bien à Uzès. Une loi d'octobre 1882 n'autorise pas une femme (ici une religieuse) à enseigner dans une école de garçons sauf « à titre d'adjointe, ou d'être épouse, sœur ou parente directe du directeur de l'école ». Donc une religieuse ne peut enseigner que dans une école de fille. Et puis dans nos familles, les filles sont garantes d'un mode de vie, religieux, culturel, donc doivent être éduquées à « l'ancienne », l'enseignement par une religieuse rassure. Il est vrai aussi que nos filles qui avaient suivi un enseignement dans une école libre trouvaient plus facilement à travailler dans les maisons bourgeoises, comme cuisinières, servantes, femmes de chambre, couturières. Et les futures belles-mères appréciaient parait-il pour leur fils une fiancée qui avait suivi un tel enseignement.

Une nouvelle circulaire préfectorale du 16/5/1904 demande des mesures pour lutter contre la tuberculose. Les indigents tuberculeux de la commune seront pris en charge par notre assistance médicale gratuite. Que faire d'autre à cette époque ?

Nos élus vont s'inquiéter dès 1905 des gaspillages inexcusables de fournitures scolaires : ils avaient prévus 450 frs, le libraire Borrelly d'Uzès réclame 1018 frs, note effectivement « salée ». Une coupe de bois sera nécessaire pour payer les factures. Notre conseil municipal semble prendre de l'assurance.

Théophile Chalvidal est dispensé de sa période militaire de treize jours par décision municipale. Il est soutien de famille avec trois enfants en bas âge et une femme alitée qui vient d'accoucher. Il ne peut donc ni travailler, ni s'absenter. Les élus remplaçaient nos actuelles assistantes sociales.

La même année, les bouilleurs de cru s'installent devant l'école de filles (maison ronde).

Un feu de forêt ravage le Brugas en juin 1906. Nos élus demandent aux Eaux et Forêts l'autorisation de récupérer gratuitement le bois brûlé pour nos villageois. Monsieur Dussaud sera surveillant responsable. On apprend la même année que l'on peut couper des bruyères pour faire grimper les vers à soie, donc encore « éduqués » dans notre village à cette date. Nous aurons même jusqu'en 1945 des adjudications pour la vente des feuilles de murier communales, nourriture de ces petites bêtes, donc des cocons à vendre. C'était de l'argent en plus qui rentrait dans la maison, souvent la cagnotte de la maitresse de maison.

Encore une coupe de bois en 1907 pour payer le libraire Borrelly. La pauvreté est bien présente sur le village : 15 Frs sont votés pour venir en aide aux indigents et leur fournir 2 kg de pain par semaine. Il s'agit d'une décision prise après un jugement rendu par le juge de Paix nous rappelant à l'ordre. La même année l'unique boulanger de la commune Marius Bouchet, est dispensé de sa période militaire de 13 jours : il est soutien de famille avec deux enfants et s'il devait s'absenter, la fourniture du pain ne serait plus assurée sur

la commune. L'année suivante on prévoit 40 frs pour les enfants assistés, 77 frs pour l'assurance médicale gratuite et 100 frs pour l'assistance aux vieillards.

Nos élus travaillent sur l'adduction d'eau, nous pensons à élargir le chemin de Masmolène, ainsi que la traversée de Vallabrix. On veut aligner les maisons sur le chemin de Grande Communication n° 5 : en 1905 on demande l'autorisation d'acheter un bout de terrain à Joseph Prozen pour élargir la traversée de la commune. Il faudra reconstruire la façade de sa maison qui est en saillie. Un arrangement à l'amiable est autorisé par le conseil municipal pour cause d'utilité publique et pour une bonne viabilité. Est-ce la maison en face de la mairie dont une façade a été en effet refaite. Notre village s'ouvre timidement sur le modernisme et sur le monde, sauf en ce qui concerne le téléphone comme nous le verrons plus loin.

Un tremblement de terre est ressenti le 11 juin 1909 à 9 h du soir sans dommage pour le village. Cette secousse sismique fut plus dévastatrice dans d'autres départements, des Bouches du Rhône au Pyrénées Orientales en passant par l'Ardèche et les Alpes. A Salon la caserne s'écroula. A quand le prochain ?

La guerre de 14/18 va à nouveau fragiliser les équilibres. 21 chefs de famille sont mobilisés, 5 conseillers municipaux manquent. Neuf Vallabrixois ne reviendront pas. On voit se développer les demandes d'assistance : les femmes en couche, vieillards, réservistes, mères de soldat, assistance médicale gratuite….. Nous en parlerons dans un autre Couradou.
La « grippe espagnole » qui suivit la guerre fit aussi des victimes à Vallabrix.

Sur décision préfectorale, la fusion des deux écoles publiques en 15/7/1922 déclenche une vive protestation de la part de nos élus. A nouveau une classe mixte. Pourtant des enfants sont nés qui auront besoin d'une école d'ici peu, et le village a fait de gros efforts pour investir et construire une école…. Ce débat en rappelle un autre plus actuel.

Nos élus avaient raison de protester. Le 13 mai 1931 ils demandent la réouverture d'une classe : 36 élèves plus 8 entrées pour l'année qui vient et pas de sorties d'élèves prévues. Ils rappellent qu'ils n'avaient pas approuvé la fusion des deux classes en 1922. Ils n'avaient pas été écoutés.

L'école restera mixte encore un an avec une seule classe.

Le premier mars 1932 un poste d'instituteur est créé : Alexandre Grall instituteur intérimaire est installé. Il sera remplacé par Monsieur Bourrier, stagiaire en septembre/octobre de la même année. Lui-même en décembre 1932 donne sa place à Monsieur Gervais (ou Servais) qui sera remplacé en avril 1933 par M Chambier.

Une loi de 1933 propose de diviser les enfants en deux groupes sans distinction de sexe, une classe de grands et une classe de petits. L'enseignement serait plus facile, les enfants progresseraient mieux. Le conseil municipal désapprouve cette possibilité au nom de la morale et des bonnes mœurs, même si l'enseignement « ait à y gagner ». Le statu quo est maintenu : une classe de filles et une classe de garçons avec des niveaux différents dans chaque classe.

En juillet 1934, Mme Desplans est nommée « en remplacement d'une classe fermée ». L'inspecteur précise que l'école était mixte. Une stagiaire Mme Astier arrive en octobre

1935. La valse des instituteurs n'a certainement pas aidé les enfants dans leur scolarité pour appréhender l'évolution de notre société.

Nous devons aussi avoir une pensée pour les parents qui en un siècle ont dû accepter que leurs enfants ne les aident plus autant à la ferme, à l'atelier ou à l'usine dès leur plus jeune âge, que leur fille ait droit à un enseignement et soit capable d'apprendre. Et aussi que filles et garçons cohabitent dans la même classe. C'est un bond en avant énorme, une remise en question de la société villageoise. Faire évoluer les mentalités semble toujours un accouchement difficile !

Autre évolution qui nous parait tellement naturelle maintenant : en 1937, la commune signe un contrat d'assurance responsabilité civile à l'égard des tierces personnes pour 175,85 frs l'an et surtout une assurance contre les accidents du travail pour les employés communaux permanents ou temporaires pour 310,40 frs l'an. Il s'agit d'une reconnaissance des risques encourus par nos employés et de la nécessité d'une bonne et prudente administration.

Sources : archives communales de Vallabrix 1868/88 -1888/1914 -1914/1937 – archives communales d'Uzès – archives départementales du Gard 2.0.2052 – Société Historique de l'Uzège Les écoles d'Uzès du Moyen Age au XXème siècle -
Plans et divers documents en annexes en fin de Couradou ,certains retravaillés pour plus de lisibilité

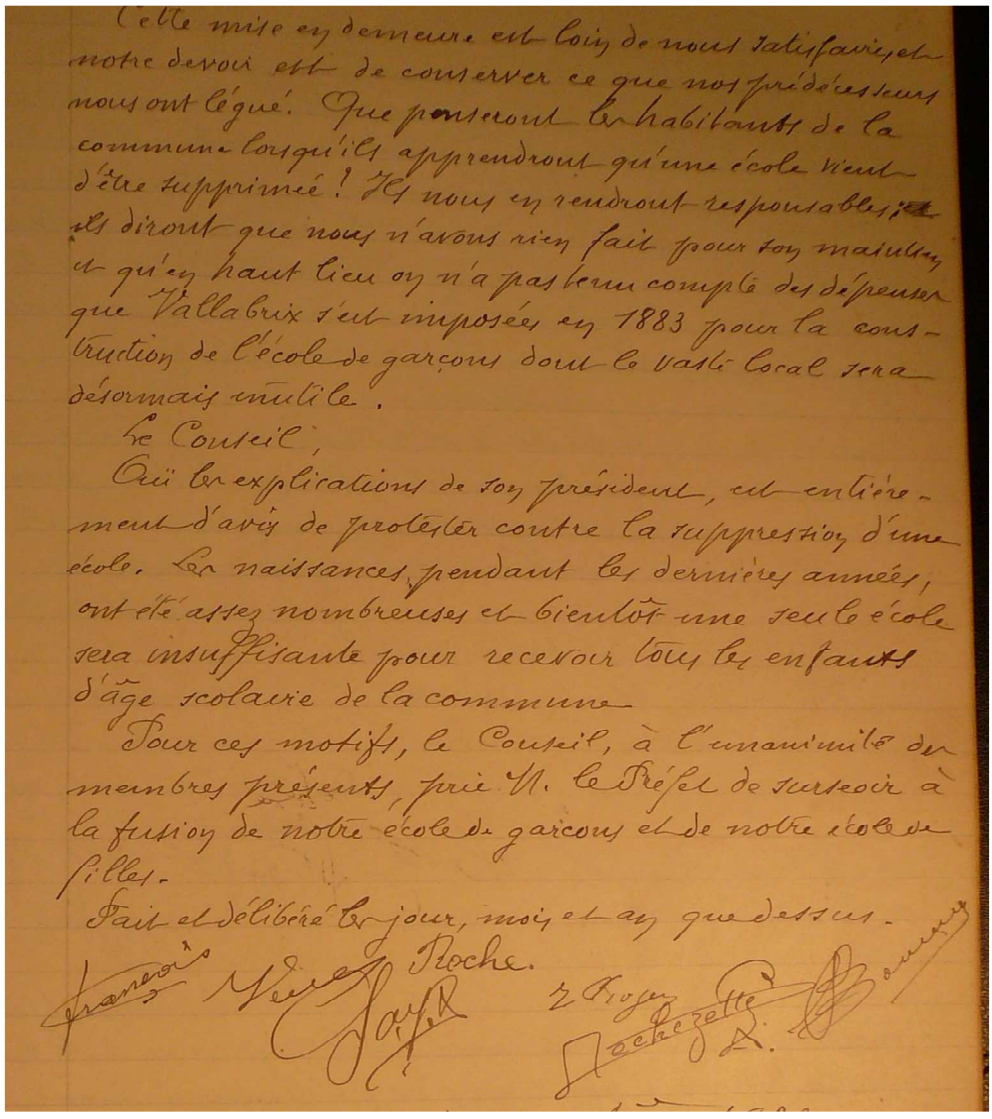

Délibération du 15/7/1922 – Protestation contre la fusion de deux classes et fermeture d'une classe.)

III La saga des Bargeton et renouveau de Vallabrix :

Vallabrix : tableau démographique

Année		
1295	68 familles	340 habitants
1384	5 familles	18 habitants
1541	5 familles	21 habitants
1650	50 familles	300 habitants environ

Comment expliquer ces variations importantes de populations ?

Nous avons vu dans les « Couradou » précédents que Mathieu de Bargeton est anobli par François Ier en 1533 pour services rendus et deniers « prêtés ». Il est un de ceux qui paient le plus d'impôts sur Uzès. Sa maison dans cette ville est une des deux plus grandes. Moulins, prés, olivettes, c'est un homme riche issu d'une famille bien installée dans le Languedoc.

Dès 1536 il va étendre son domaine en commençant par Vallabrix. Ambitieux, il se prend très au sérieux dans son rôle de seigneur : « il ne craignit plus de s'agrandir en faisant des acquisitions qui n'étaient pour lui que des occasions de faire usage des privilèges attachés à sa nouvelle qualité » (Armorial Général de France d'Hozier p129-3).

Il achète les domaines de Sagriès, de La Baume en 1537, complète ce qu'il possèdait à Ledenon, Laugnac, Arpaillargues, Blauzac, Cabrières, Aureillac, Bezouce jusqu'en 1549/59, agrandit à Montaren ce que possédait son grand-père Mathieu et son père Nicolas. En 1537 il prend le titre de Baron du nom de la petite olivette qu'il possède à Lédenon, puis en 1541 il devient Seigneur de Vallabrix, fief principal avec haute, moyenne et basse justice. Il est vraisemblable que la famille attendait cet anoblissement depuis au moins deux générations et avec impatience.

Dans le dénombrement qu'il fait le 17 septembre 1541 devant le juge-mage d'Aigues-Mortes sur ordre du sénéchal de Beaucaire, Vallabrix compte 21 habitants et rapporte 10 livres de droits seigneuriaux par an. En 1384 à la fin de la guerre de Cent Ans seulement 5 chefs de famille (feux) et 18 habitants peuplent le village. Un siècle auparavant en 1295 nous étions 340 habitants pour 68 chefs de famille (68 feux). Cette chute démographique s'explique bien évidement par la guerre de Cent ans mais aussi par les routiers, mercenaires sans soldes, la famine et les épidémies. On s'exile dans les villes et les bourgs, pour revenir dans les campagnes ou les bois, talonné toujours par la mort. On est de nulle part, seulement fugitifs essayant de rester en vie. Les terres, le bétail sont quasi abandonnés, donc pas de récoltes et la famine assurée.

Les villages autour de nous ne sont pas mieux lotis : La Bastide d'Engras, Pougnadoresse, St Laurent ne comptent plus que trois à quatre feux à la fin du 14ème siècle. Sagriès, La Baume, 14 habitants en 1541. Lédenon, Blauzac à la même date 60 habitants.

Il semble qu'à partir de notre Mathieu et de ses fils de nouveaux noms arrivent sur notre village. Dès 1580/1620 sur Vallabrix, sont installés et apparaissent dans différents actes un Martin, un Combe originaires de Lédenon, un Bonnaud de St Estève, un autre de Massanes, un Vidal de Blauzac, Chabourlin, de Bezouce, Blisson, Desplans, autre Martin de Nîmes, Gryoulet d'Arpaillagues, un Plantevin de Cabrières, Prades de Meynes….
Ces personnes ont un métier, clerc, peigneur de laine, forgeron, tondeur, tisserand, berger, barillier (tonnelier), un pelletier-gainier qui fabrique des gaines, des fourreaux, des cuirs d'ameublement….Il est vraisemblable que des paysans sont aussi réinstallés sur le village pour remettre en valeur les terres…Un acte de décès enregistre la mort d'une petite fille Desplans âgée de deux ans en 1602. Elle est née à Vallabrix, de religion catholique. Le père est laboureur (paysan propriétaire), originaire de Nîmes. Ces métiers collent directement aux besoins de notre seigneur : il a des récoltes à faire, de la laine à vendre, du vin, du blé, du cuir.

Est-ce que ces personnes sont des serviteurs des Bargeton venant de leurs autres domaines ou bien ont-ils été incités à venir par des promesses intéressantes ? Des protestants ou des catholiques qui fuient leurs villages ? A la recherche d'un endroit plus à l'abri, un endroit où l'on peut gagner sa vie ? Des anciens soldats des armées des Crussol d'Uzès qui s'installent en Uzège délaissant leur Rouergue, leurs Cévennes natals ? Les guerres de religion de la fin du 16ème siècle ont amené un brassage de population et les raisons de nouvelles implantations de familles sont multiples.

On peut dater dans notre région la première guerre de religion (ou plutôt de succession au trône du royaume) de l'an 1562. Entre cette date et 1598, année de l'Edit de Nantes sous Henri IV, huit guerres ou grosses escarmouches entrecoupées d'édits de pacification qui ne seront jamais respectés très longtemps. Le peuple souffrira beaucoup de ces événements. Ces conflits découlent des convictions farouches des uns, des erreurs des autres, des besoins de s'affirmer politiquement de certains et surtout d'une soif de pouvoir de la famille des Guise contre les Bourbon-Châtillon. Le scandale religieux des « indulgences », un besoin de spiritualité, une société en mutation seront aussi les causes de ces guerres. De même la personnalité des Valois, de Catherine de Médicis et des Bourbon dont le futur Henri IV compteront dans ces événements.

Ces conflits coutent cher : dans toute la région la quasi ruine des villages est présente. Les mules des habitants ont été saisies, des rançons sont demandées pour libérer les prisonniers, les paysans fuient avec leurs troupeaux devant les soldats. On se cache dans les bois. Dès 1568-69 le consul Jean Barlatier, gendre de Mathieu de Bargeton et beau-frère de Nicolas, fils de Mathieu, va emprunter pour Uzès auprès d'une dame d'Avignon 15 000 livres à 12 % d'intérêts.

Il faut payer le pain de munitions, le transport, entretenir des compagnies de soldats. En 1571 lors de l'assemblée de l'assiette du diocèse d'Uzès tenue à Avignon, on se plaint que « les gens de guerre mettent en pauvreté les villages du diocèse et sur le point de leur faire quitter leurs maisons ». En 1575-76 les reîtres et suisses placés sous le commandement du duc d'Uzès nous coûtent 40 000 écus. Une garnison de Suisses est installée à Tresque chez l'habitant. En 1573 les faubourgs d'Uzès sont détruits, les églises pillées et laissées à l'abandon dans une ville à majorité protestante jusqu'au début du 17ème siècle…..

En 1593 Nicolas de Bargeton prête 4000 livres à la ville d'Uzès. D'autres prêts octroyés par les Bargeton ne seront toujours pas remboursés en 1695. En 1585, Louis de Bargeton, petit-fils de Mathieu et fils de Nicolas, devra sur ordre de Montmorency mettre sur pieds à ses frais une compagnie de cent hommes, logés et en partie nourrir chez l'habitant. Pour que les villageois ne soient pas mis à contribution, ceux-ci devaient payer ou bien vendre un communal, emprunter. Quand ils ne payaient pas, ils étaient faits prisonniers et une rançon était exigée. Souvent ils préféraient partir : « on n'a moyen paier les despances et voyages des souldatz, de façon que tous les habitants pour se garantir de n'estre prisoniers, sont constrainetz quicter le village et fuyr leur bestail gros et menu alhieurs » « aucun habitant se vuelhe asarder d'aller travailher qu'est la cause que leurs besognes se retardent »……

Henri IV a bien installé une paix religieuse à peu près respectée avec l'Edit de Nantes en 1598. Dans toute la région, on va fêter cette décision avec fifres et tambourins, danses et tirs de mousquets. Mais périodiquement des tensions enveniment les rapports entre les communautés. Ici on revendique une cloche, là le chant des psaumes des uns gêne le service religieux des autres…Pourtant en Uzège, dans les familles ou chez les artisans, on est plus pragmatique. Les garçons prennent la religion du père, les filles celle de la mère. L'essentiel est de travailler, gagner son pain et vivre apaiser après ces années de guerre. L'esprit pratique des marchands et des paysans face aux envies de pouvoir des uns et des autres.

Malgré un rebond de l'économie grâce à la politique de Henri IV et de Sully, cela va continuer plus ou moins jusqu'en 1629 et la paix d'Allais sous Louis XIII et Richelieu. En 1622 puis en 1628, Montmorency, gouverneur du roi, ordonne au baron de la Fare de la Bastide d'Engras de mettre une garnison de 50 hommes dans son château dont l'entretien incombe à différents villages, dont Vallabrix. Il en coûte 10 livres par soldat par mois aux villages et « à faute de satisfaire les refusans i serons contrains comme pour les propres affaires de sa majesté ». Les villages en question sont d'abord, Vallabrix, Le Pin, Pougnadoresse, St Quentin, puis viennent s'ajouter Montaren, Masmolène, Pouzilhac. Nous pouvons penser qu'à cette date, nous n'avons plu notre petite garnison au château de Vallabrix.

Après la mort d'Henri IV, Rohan dès 1622 avec son armée protestante va relancer le conflit. On prend tel château, on en rase un autre, plusieurs villages autour d'Uzès seront brûlés par les troupes de Montmorency du parti catholique, St Quentin doit héberger l'armée de Royan du parti protestant….Après la paix d'Allais de 1629, des châteaux seront détruits par ordre du roi Louis XIII (par exemple celui de Masmolène qui appartenait à Royan), des remparts rasés, des tours abaissées suprême punition et comble du déshonneur pour un seigneur (comme à Vallabrix). Même des villes qui ont soutenu le roi sont punies, leurs remparts démolis pour l'exemple.

Généralement les conflits déplacent des populations, des mariages improbables jusqu'alors se font, c'est peut être l'explication de l'implantation de ces nouvelles familles sur notre village. Un exemple chez les Bargeton : une arrière petite-fille de

Mathieu de Bargeton, Mondete fille de Balthazar de Bargeton, épouse en 1611 un capitaine de l'armée de Crussol Bertrand de Morilhon, seigneur de Génévrier du Rouergue. C'était un mariage en dehors des alliances habituelles qui se faisaient normalement entre Uzétiens de bonnes et mêmes situations. Le seul avantage du marié était qu'il était bien en vue chez les Crussol d'Uzès, guerrier valeureux plein d'avenir, (et belle figure bien que cadet, dit la chronique).

Ceci dit, la venue de ces nouveaux noms explique pourquoi aux alentours de 1650 nous avons 50 feux, et ceci malgré les guerres, les épidémies de peste de 1588-89, les premières fuites de protestants. (En effet dès 1559 des fugitifs huguenots sont recensés dans le comté de Saarwerden (Sarre d'Alsace)). En ce milieu du 17ème siècle, nous n'avons pas rattrapé les chiffres de 1295, mais nous tournons autour des 300 habitants. Les registres des mariages catholiques sur Vallabrix de 1660 à 1700 enregistrent 101 unions donc 202 personnes auxquelles nous pouvons ajouter au moins 108 pères et mères du marié. Donc au moins 310 personnes sur Vallabrix sans compter les familles protestantes que nous ne pouvons chiffrer faute de registres et archives les concernant sur notre commune. Nous n'avons pas ajouté non plus les parents de la mariée, qui peuvent se retrouver aussi parents d'un fils marié dans cette période. Il nous faut noter que sur ces 101 mariages, 32 hommes et 15 femmes viennent d'un autre village. La période suivante, 1701-1750, n'enregistrera que 60 mariages catholiques, avec 33 hommes venant d'un autre village. Depuis 1685, il n'y a plus de mariages protestants, donc ces chiffres montrent une chute importante des unions. La récession économique, les guerres de Louis XIV, les troubles religieux expliquent certainement cette chute. Un prochain travail de fonds sur ces statistiques sera nécessaire lors d'un prochain Couradou.

Nous pouvons dire que la venue en 1536 de Mathieu de Bargeton a sauvé Vallabrix d'un oubli certain. S'il a participé effectivement au repeuplement du village, il s'agit d'une gestion des ressources humaines très moderne. Un seigneur de son temps, homme d'affaire(s) avant tout. Ses relations avec toutes les familles importantes de l'Uzège ont certainement aidé à relancer l'économie de notre village. Les Bargeton ainsi que d'autres petits seigneurs ont fait preuve de pragmatisme pendant toute la période des guerres de religion de la fin du 16ème siècle, arrondissant les angles, tenant fermement les rênes du pouvoir consulaire à Uzès et dans la région, jouant toujours le parti du roi en place, malgré leur choix religieux, parfois abjurant pour conserver le pouvoir consulaire ou de lieutenance. Ces seigneurs campagnards n'ont jamais perdu de vue d'où ils étaient issus. Ils étaient restés dans leurs âmes, marchands ou propriétaires terriens comme leurs ancêtres. Ils avaient compris que pour survivre, (et entretenir leurs fortunes) il leur fallait encourager et protéger le travail de leurs paysans et des artisans. Nous verrons cet aspect des choses dans un prochain Couradou.

Une pensée méchante de l'historien Jules Michelet : « le bourgeois jouant le petit noble avec des mains de paysan et des épaules de forgeron, est devant l'homme de cour ce qu'est l'oie devant le cygne ». (Jules Michelet –L'Agonie du Moyen Age p44). Le petit noble a peut être moins fait rêver que l'homme de cour mais il a vraisemblablement plus construit pour le pays.

Un écrit de Richelieu en 1629 : « il ne faut pas confondre les intérêts de l'Etat et ceux de la religion ». Visionnaire Richelieu ? Pourtant peu de temps après il affirme les objectifs du pouvoir royal : « ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des Grands, réduire tous

ses Sujets en leur devoir et relever Son Nom dans les Nations Etrangères au point où il doit être ». C'est déjà le programme de la monarchie absolue du souverain suivant.

Sources : arch départementales du Gard, de l'Hérault, Pont St Esprit - Dominique Lacroix Paroisses et Communes du Gard – Marthe Moreau Châteaux du Gard - pour la filiation des Bargeton, voir Couradou Septembre 2010 - Racinas e Brancas Cercle Généalogique de l'Uzège adg 109J227 -

IV - Le téléphone ou frilosité de nos aînés

Au début du 20ème siècle, Vallabrix a eu du mal à s'inscrire dans la modernité. On accepte d'élargir la traversée du village, aligner les maisons, donc à accepter une certaine communication avec le monde environnant, mais le téléphone ?? Aujourd'hui ce petit appareil nous parait faire tellement partie intégrante de notre vie. Qui pourrait s'en passer ?

Par une circulaire du 7 mai 1909, le préfet propose à nos élus une extension du réseau téléphonique. Mais la participation aux frais est jugée trop onéreuse étant donné le peu de services rendus par le téléphone chez nous. Peu de commerce sur la commune, pas d'industrie donc des frais totalement inutiles.

En août de la même année, le préfet relance le conseil municipal. Un refus avec les mêmes arguments…

Pourtant en 1912, on s'ouvre un peu : le projet de voie ferrée Nîmes-Bagnols passant par La Capelle intéresse le village pour vendre ses céréales et cultures diverses ainsi que ses « produits minéralogiques ». Le conseil municipal vote pour.

Par contre l'année suivante, la ligne de bus ne suscite par l'enthousiasme, la demande à la commune de subvention est refusée. Cette ligne permettait de rejoindre Nîmes, Uzès, St Quentin, Bagnols, mais sans passer par Vallabrix.

Des commerces, on en a pourtant quelques uns qui pourraient avoir besoin d'un téléphone. Lorsque le préfet demande le 11 septembre 1913 d'établir un périmètre sans café ou débit de boissons autour des établissements publiques, le conseil municipal refuse : la commune est petite et ce périmètre mettrait en danger la liberté de commercer. Malgré le nombre de débits de boisson dans le village (jusqu'à sept, auberges comprises), nos élus certifient qu'il n'y a pas de désordre, donc nous ne sommes pas concernés. « L'alcoolisme doit être combattu en interdisant la vente d'absinthe, et non en supprimant ou en entravant l'activité des cafés », donc nos élus connaissaient le danger de cette maladie qui pouvait naître ou s'entretenir dans les bistrots du village. Il faut se

rappeler que les cafés dans nos villages souvent étaient aussi épiceries, bureau de tabac, multiservices dirait-on maintenant, lieux de vie…..

En juillet 1913 le conseil se déclare toujours défavorable à l'installation du téléphone. Nos élus sont sceptiques quant à son utilité.

Enfin, le 26 février 1921, le maire déclare que le téléphone rendrait « des services inappréciables », pour appeler le médecin, le vétérinaire, pour annoncer des nouvelles, en recevoir de la famille. Le premier abonné sera Monsieur Rouché Antoine, la commune le deuxième abonné si c'est nécessaire. Pourquoi ce « si c'est nécessaire » ?, les élus n'ont pas encore une idée bien précise sur l'emploi de cet engin.

Léon Gay, épicier-bureau de tabac offre le local. Il portera les messages et s'occupera des télégrammes. La commune prend en charge l'intégralité des frais d'installation. Il est vraisemblable que la guerre de 1914/1948, ses morts et ses déplacés, ont fait comprendre que nous n'étions plus sur une île au milieu de l'océan et qu'il était important d'avoir des moyens de communiquer. Il n'est pas dit si Léon Gay sera rémunéré pour ce travail. Plus tard dans une délibération de 1937, nous apprenons que le salaire de la gérante de la cabine téléphonique passe de 900 à 1400 frs. Donc nous pouvons penser qu'il en était de même pour les précédents gérants.

Le Conseil municipal qui prend cette décision mérite qu'on en nomme les membres : A. Dechezelle, maire, Léon Bonnaud, secrétaire de séance, Augustin François, Joseph Prozen, Denis Roche, Joachim Desplans, Raoul Desplans, Cyrille François, Joseph Veihlon, Antonin Gay.

A partir de là, Vallabrix est en marche. Nous faisons en 1925 la demande auprès de la Compagnie d'Autobus du Gard d'une desserte trois fois par semaine, lundi, jeudi et samedi. La ligne d'autobus n°4 Fons de Lussan-Uzès passe par Pougnadoresse pour rejoindre St Quentin et Uzès. Nos arguments pour défendre notre demande sont judicieux. Le chemin serait plus court si le car passait par Vallabrix. Le samedi avec le marché d'Uzès, nous pourrions faire nos affaires grâce à ce car. La Compagnie d'Autobus reçoit de notre part une subvention de 302 frs en 1926, donc le conseil municipal a eu gain de cause. Mais des voyageurs Vallabrixois ont été « laissés en rade faute de place dans le car. Cela ne doit plus se représenter, la compagnie a un devoir de ramener tous les voyageurs ». Non seulement la modernité ne fait plus peur, mais on l'a suffisamment assimilée pour rouspéter. La même année nos élus protestent contre le nouvel horaire de lever et de distribution du courrier par les PTT. Nous songeons à nous éclairer, Sud Electrique va nous apporter la lumière. Cette année-là, nous sommes 238 habitants et l'électrification va nous coûter 1260 frs soit 5,294 frs par habitants.

Toujours en 1925, nos battages de blé se font avec des batteuses. Il nous faut renforcer le pont sur l'Alzon en attendant sa réfection pour permettre le passage de gros véhicules.

En 1931, le téléphone public change de main. Léon Gay laisse la place à Raoul Desplans et à son suppléant, le service marchant 24 heures sur 24.

Puis en mars 1936, Anne-Marie Gay et sa sœur Germaine remplacent Raoul Desplans. Il nous faut trouver très vite un remplaçant, maintenant nous ne pouvons plus nous passer du téléphone. Les deux sœurs présentent toutes les garanties pour porter les messages. La cabine est déplacée et aménagée dans un autre local. 800 frs de frais d'installation pour la commune. Anne-Marie se marie l'année suivante et devient Mme Ance. Elle laisse la place de gérante de la cabine à Marie François, épouse de Félix le garde champêtre qui sera son suppléant. La cabine sera encore déménagée, fils et appareils, pour 1000 frs. Le salaire de la gérante passe de 900 à 1400 frs en décembre 1937.

La page est tournée.

Sources : archives communales de Vallabrix – 1988/1937 – archives communales d'Uzès

Annexes Couradou de Novembre 2011

- Affiche pour l'adjudication des travaux
– Divers plans de l'école de Garçons – 1882 (archives départementales du Gard 2.0.2052)
- Quelques dépenses pour l'aménagement de l'école

-

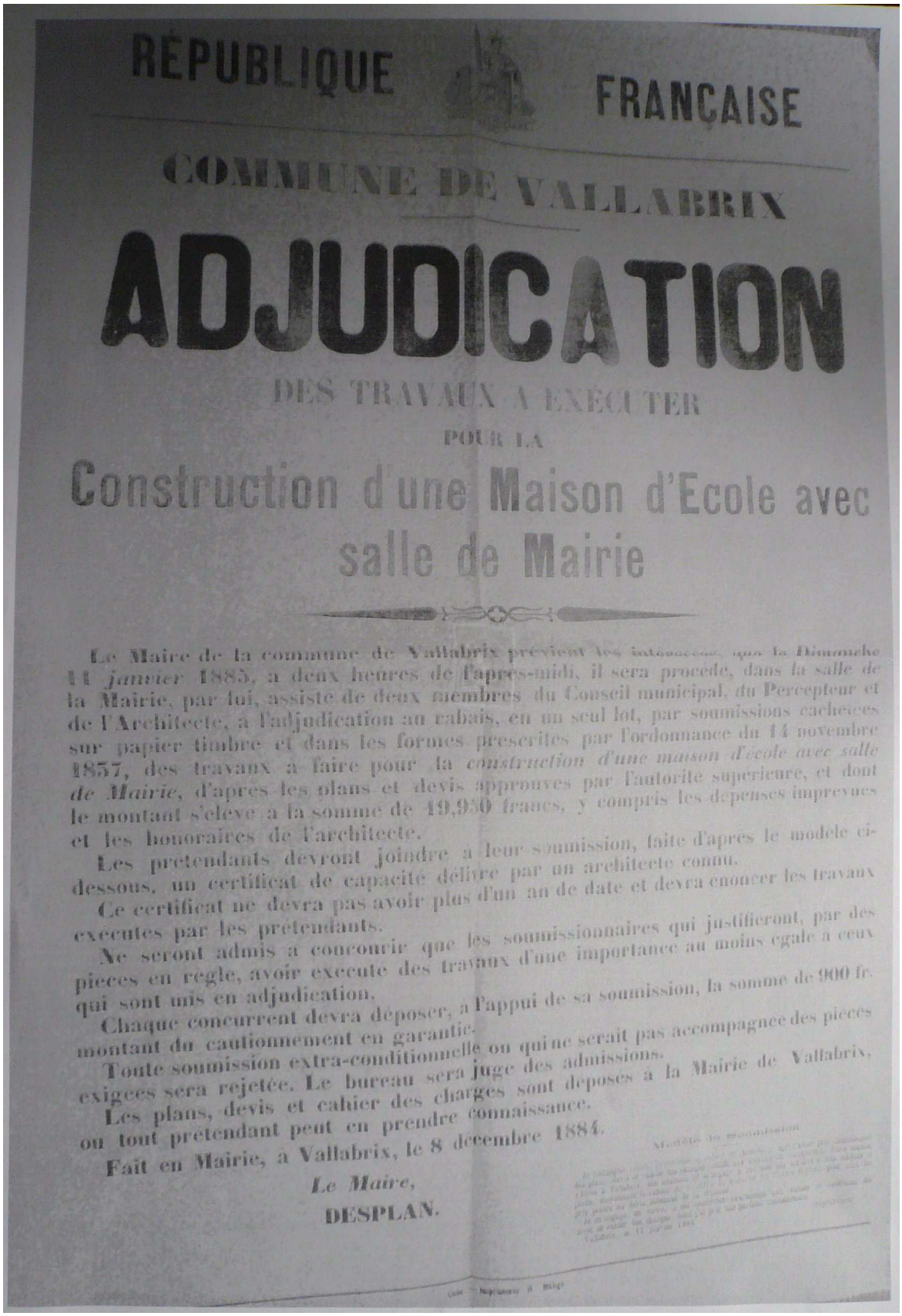

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VALLABRIX

ADJUDICATION

DES TRAVAUX A EXÉCUTER

POUR LA

Construction d'une Maison d'Ecole avec salle de Mairie

Le Maire de la commune de Vallabrix prévient les intéressés que le *Dimanche 11 janvier* 1885, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, dans la salle de la Mairie, par lui, assisté de deux membres du Conseil municipal, du Percepteur et de l'Architecte, à l'adjudication au rabais, en un seul lot, par soumissions cachetées sur papier timbré et dans les formes prescrites par l'ordonnance du 14 novembre 1837, des travaux à faire pour la *construction d'une maison d'école avec salle de Mairie*, d'après les plans et devis approuvés par l'autorité supérieure, et dont le montant s'élève à la somme de 19,950 francs, y compris les dépenses imprévues et les honoraires de l'architecte.

Les prétendants devront joindre à leur soumission, faite d'après le modèle ci-dessous, un certificat de capacité délivré par un architecte connu.

Ce certificat ne devra pas avoir plus d'un an de date et devra énoncer les travaux exécutés par les prétendants.

Ne seront admis à concourir que les soumissionnaires qui justifieront, par des pièces en règle, avoir exécuté des travaux d'une importance au moins égale à ceux qui sont mis en adjudication.

Chaque concurrent devra déposer, à l'appui de sa soumission, la somme de 900 fr. montant du cautionnement en garantie.

Toute soumission extra-conditionnelle ou qui ne serait pas accompagnée des pièces exigées sera rejetée. Le bureau sera juge des admissions.

Les plans, devis et cahier des charges sont déposés à la Mairie de Vallabrix, où tout prétendant peut en prendre connaissance.

Fait en Mairie, à Vallabrix, le 8 décembre 1884.

Le Maire,

DESPLAN.

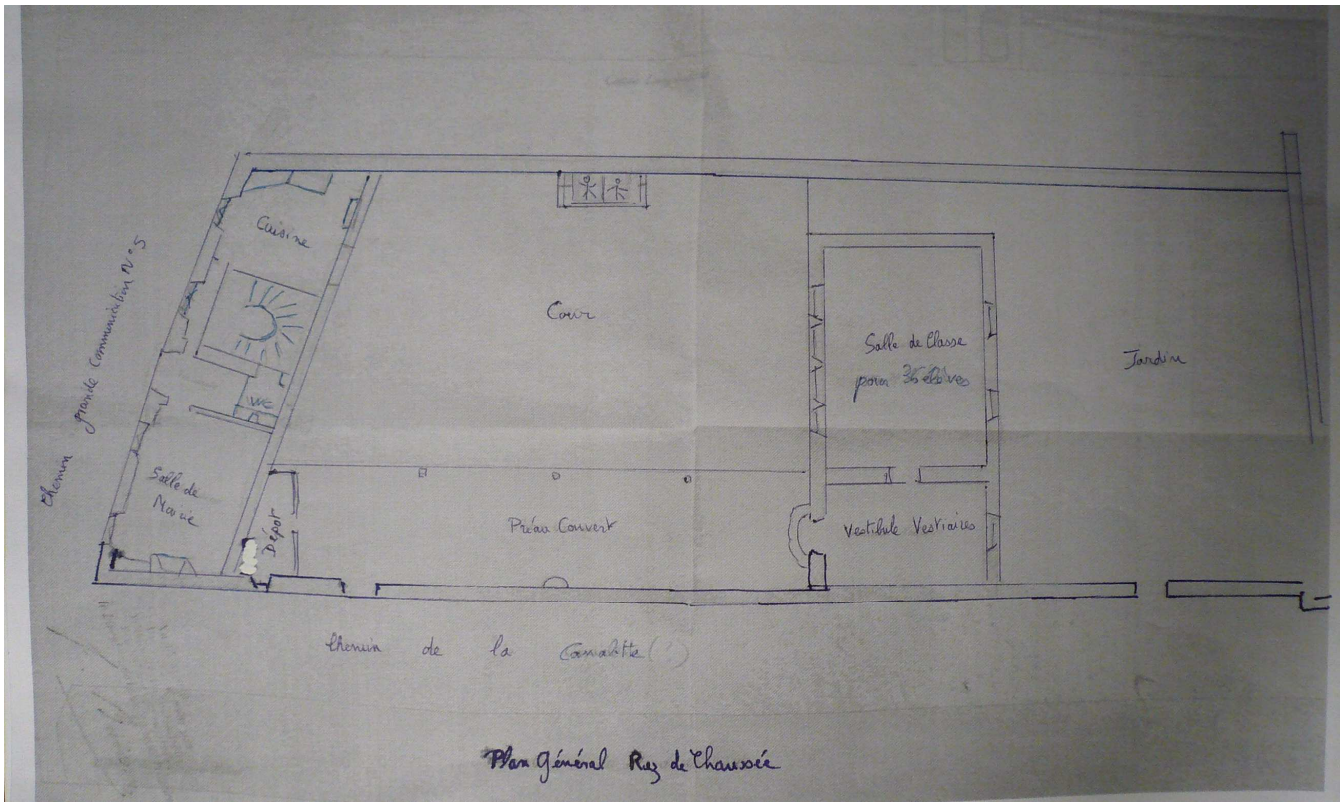

A gauche mairie, cuisine, WC et escaliers – cour « découvert » au milieu avec WC « privés » et lavabos en haut du plan – préau couvert et ses trois colonnes – à droite la salle de classe pour 36 élèves avec vestiaires – à l'extrême droite le jardin de l'instituteur.

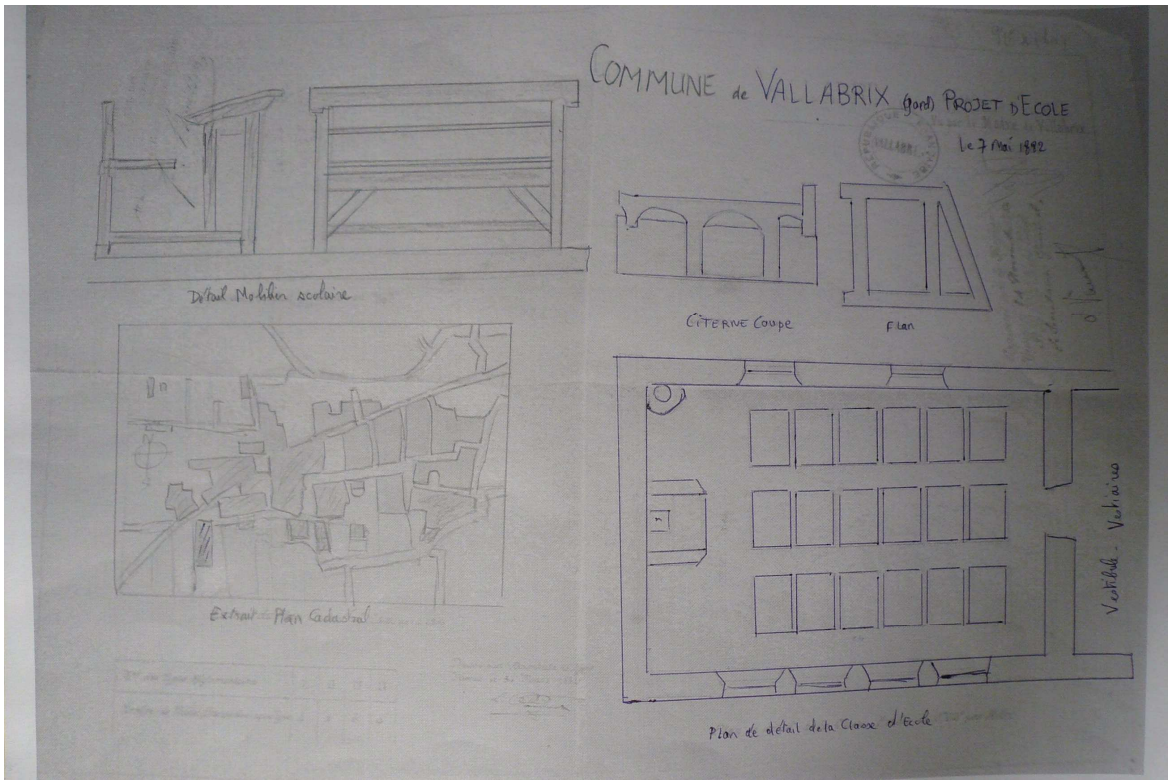

En haut mobilier : bureau d'élève, porte-manteaux et étagère – en bas à gauche plan cadastral – à droite plan de la classe 6 fenêtres, bureaux, vestiaire

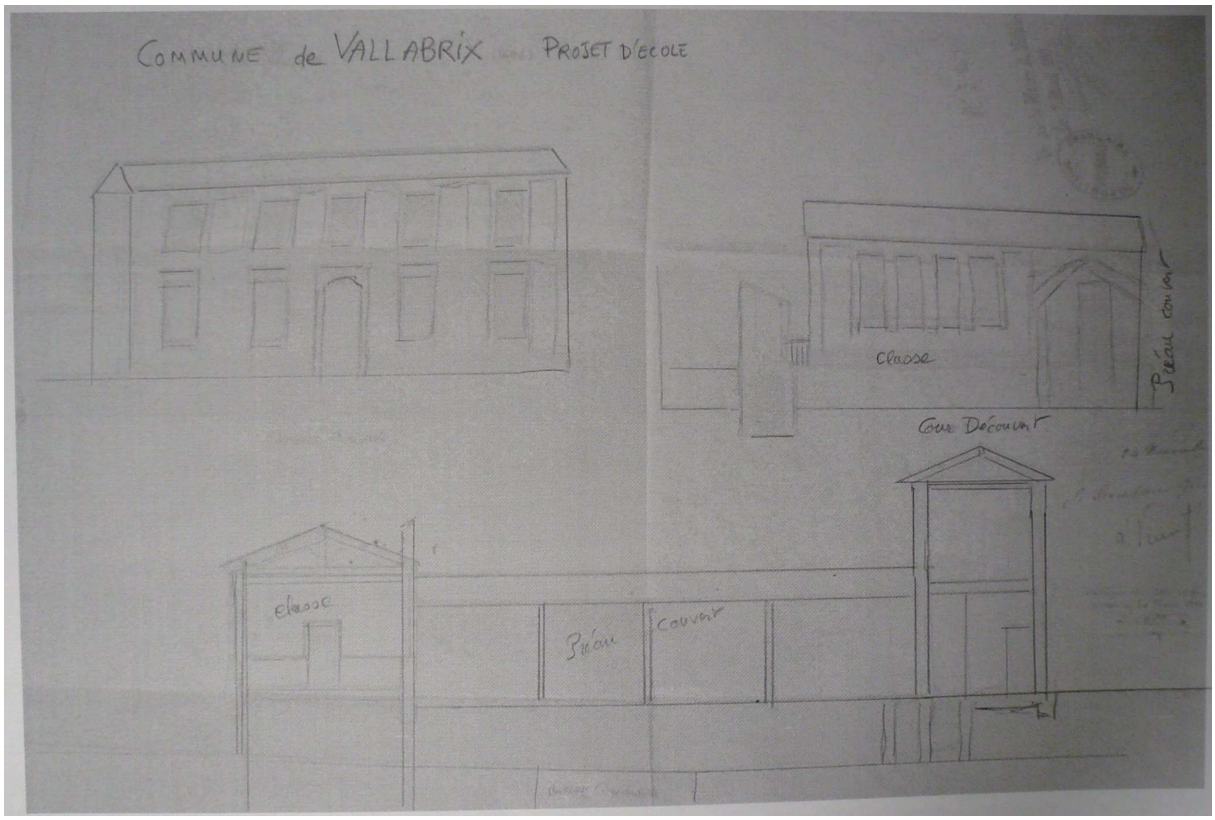

En haut mairie et logement de l'instituteur – à droite façade de la classe vue de la cour – en bas à gauche coupe de la classe, préau couvert au milieu – à droite en bas mairie et logement instituteur

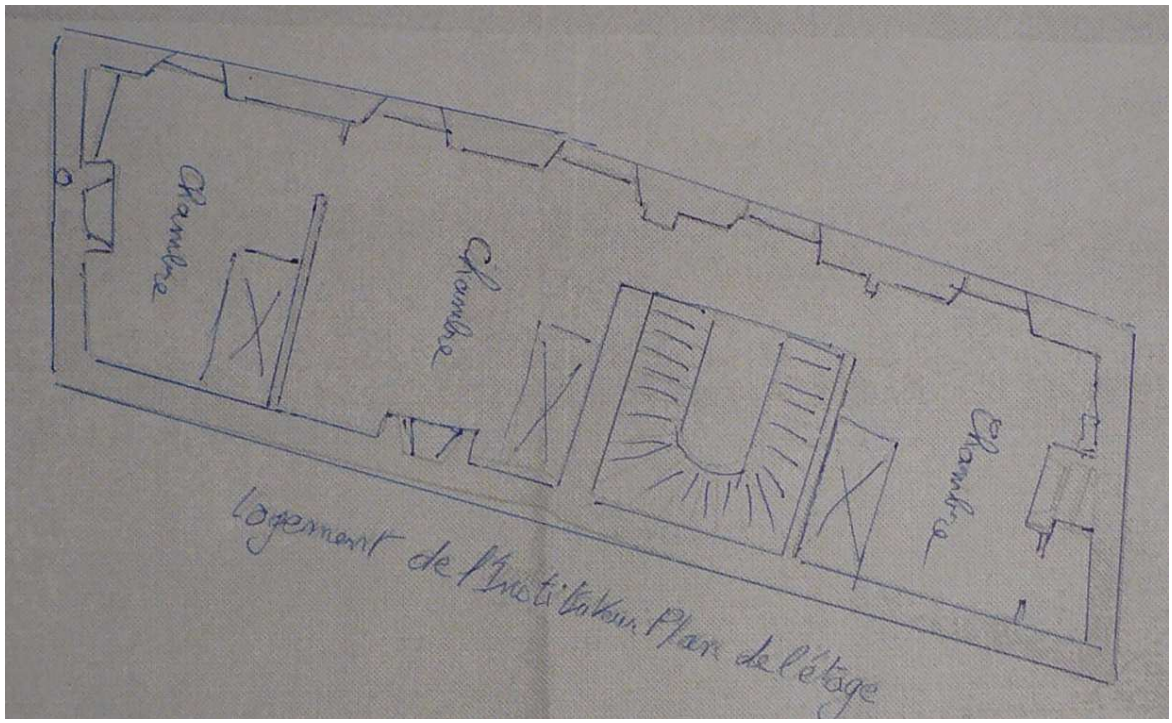

Logement instituteur à l'étage – à gauche cheminée

Report			20436.55
Chaise du maître, en noyer ciré	1	4.50	4.50
Tableau noir ardoisé de 0.90 x 1.25	"	"	30.00
Compas à blanc, un mètre plat, une équerre à jours, le tout	"	"	6.00
Thermomètre à alcool	"	"	1.50
Appareils de gymnastique installés dans le préau fermé, comprenant : trapèze, anneaux, corde lisse, corde à nœuds, échelle de bois, les 5 pièces mises en place	"	"	75.00
Vestiaire porte manteaux composé de 72 chevilles tournées, sur liteaux en sapin, y compris la peinture, la pose & le scellement	"	"	30.00
Étagères à consoles pour dépôt de paniers, conforme aux dimensions indiquées	10.00	2.00	20.00
Poêle calorifère hygiénique, à double enveloppe avec récipient en fonte émaillée, pour contenir de l'eau, tuyau de fumée en tôle de 0.12 de diamètre, clef, etc. en place	"	"	180.00
Montant total des travaux & fournitures			20783.55
Rabais de 20.10 % à déduire			4364.53
Reste			16419.02
Honoraires d'architecte à 5 %			820.95
Montant général de la dépense			17239.97

Le présent décompte